



**RAPPORT DE GESTION
&
RAPPORT SPECIAL (CNC)
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXERCICE SOCIAL 2017**



Agréé Conseil National
de la Coopération

Taxe communale, encore et toujours

Les années se suivent et se ressemblent : tout comme 2016, 2017 a été **peu productive** : l'Eolienne des Enfants a injecté sur le réseau **961 MWh**, soit 9 % de moins que la moyenne sur la période 2007-2016. Il ne s'agit nullement d'une quelconque faiblesse technique mais simplement d'un effet météorologique : ces deux dernières années ont été particulièrement peu venteuses.

En outre, comme le **prix de vente de l'électricité** a encore baissé en 2017, les rentrées opérationnelles sont au plus bas des 5 dernières années.

Du point de vue fiscal, les années se ressemblent également : la **commune de Houyet** a imposé pour la troisième année consécutive une **taxe inéquitable et disproportionnée** à l'Eolienne des Enfants (12.500 EUR/an !). Le conseil d'administration, secondé gracieusement par Maître Pierre DESENFANS, a introduit pour les taxes imposées en 2015 et 2016 deux requêtes contradictoires au Tribunal de Première Instance de Namur. Les plaidoiries se préparent pour les séances à venir au tribunal en février 2019. Pour la taxe 2017, nous avons introduit une réclamation auprès du collège communal de Houyet, mais celui-ci l'a refusée. Nous irons donc également au tribunal pour la taxe 2017...

Enfin, et pour clore le chapitre des mauvaises nouvelles, le permis demandé conjointement avec Engie et les coopératives HesbEnergie et Nosse Moulin pour le **projet éolien de Chaumont-Gistoux-Walhain** a été refusé par la Région Wallonne suite au revirement inattendu de la Défense Nationale relatif à la hauteur des machines dans cette zone proche de la base aérienne de Beauvechain. Le recours que nous avons introduit avec nos partenaires a lui aussi été rejeté.

La combinaison de ces facteurs négatifs a pour conséquence que, pour la deuxième fois de son histoire, la coopérative termine l'année avec une **perte d'exploitation**. Contrairement à l'année précédente, l'amortissement comptable des subsides à l'investissement reçus en 2006 ne suffit plus à maintenir l'équilibre : le **résultat** de l'exercice 2017 est donc **une perte**.

Patience, patience : un recours a été introduit au conseil d'état contre le permis octroyé pour le développement du projet éolien de Fauvillers (en collaboration avec la coopérative Lucéole). Nouvelle péripétie dont il faudra attendre l'issue.

Heureusement, le rayon des bonnes nouvelles n'est pas vide !

Bien que nous regrettions le départ des administrateurs Jonathan Lisein et Lionel Poncin, nous pouvons désormais compter sur l'engagement et le dynamisme des jeunes coopérateurs Guillaume Lambin et Jérémie Lambin dont l'entrée au CA a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017 qui a par ailleurs renouvelé le mandat de Lionel Van Rillaer.

Les frais de la coopérative sont toujours bien sous contrôle et nous continuons à constituer des provisions pour les grosses réparations et le démantèlement de l'Eolienne des Enfants, qui a fêté ses 12 ans de service.

Allons en Vent a de nouveau donné en 2017 un **avantage en nature** à ses coopérateurs, en payant la moitié de leurs frais d'inscription aux stages de l'asbl Vents d'Houyet Académie, confirmant ainsi son soutien à la formation de ses jeunes coopérateurs.

La coopérative **Gaume Energies**, que nous avons aidée pour financer l'achat de deux **installations photovoltaïques à Bellefontaine**, et d'une **chaudière à pellets** et de boilers thermodynamiques dans une habitation sociale à **Saint-Hubert** (pour la coopérative Prométhique) se porte bien et nous rembourse les crédits que nous lui avons octroyés.

Allons en Vent a cofinancé un projet de cogénération porté par **Coretec Services** sur le site de la **laiterie Walhorn à Lontzen**.

Enfin, nous avons entamé les discussions avec une jeune coopérative en vue de l'aider à financer l'achat d'**installations photovoltaïques sur des bâtiments scolaires** à Bruxelles et en Wallonie.



Lionel VAN RILLAER, Président



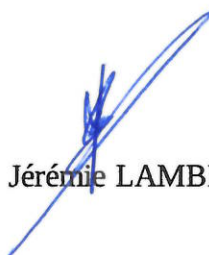
Kadosa HEVESI, Administrateur-délégué



Victoria DESHAYES, Administratrice



Jean-Jacques LAMBIN, Administrateur



Jérémie LAMBIN, Administrateur



Guillaume LAMBIN, Administrateur